

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 21 (1959)
Heft: 7

Artikel: Il y a certaines fois où la mesure est comble...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il y a certaines fois où la mesure est comble . . .

On peut affirmer sans crainte de se tromper que personne n'aime être victime d'un accident. Aussi est-on porté à croire que la lutte contre les accidents — que ce soit dans les entreprises industrielles ou agricoles, dans la circulation routière, ou partout ailleurs — est menée énergiquement et par tous. Mais ce n'est, hélas, pas toujours le cas. Bien au contraire. On a souvent l'impression que l'on a voulu agir de telle ou telle façon afin de hâter le moment où tout «casserait». Cette impression est fausse, cependant, si l'on se rapporte à ce que nous disions à la première phrase. Alors, que conclure?

Tout conducteur de tracteur, qu'il soit prudent ou pas, croit dur comme fer qu'il ne peut jamais rien lui arriver. Mais s'il lui arrive quand même quelque chose, il se pose alors la question: «Pourquoi a-t-il donc fallu que ce soit justement à moi que cela arrive?» Et la réponse qui lui vient automatiquement est: «Je n'y comprends rien!»

Si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit alors que l'accident survenu n'est pas aussi inexplicable qu'il paraissait au premier abord. Celui qui juge objectivement est finalement obligé de se dire: «Cela m'est arrivé parce que j'ai fait ceci ou cela (mais pourquoi, je me le demande!), ce qui a eu évidemment pour effet de provoquer telle ou telle conséquence ...»

Une chose hautement regrettable est que l'on ne se laisse aller à de telles réflexions que très rarement, généralement parlant, soit dans des





moments où l'on est peut-être plus calme ou plus lucide qu'à l'ordinaire. Lorsqu'on est pris par le trantran des obligations quotidiennes, on se contente habituellement de la commode explication: «Je n'y comprends rien.»

«Fais attention à ce qu'il ne t'arrive rien!» Voilà ce que le père du gamin que l'on voit au volant d'un tracteur avec remorque aura peut-être dit à son rejeton au moment où il quittait la ferme. Et s'il arrivait quand même quelque chose dans un tel cas, à qui la faute? Serait-ce aussi inexplicable?

Et pourtant, un accident apparaîtrait au contraire parfaitement explicable. Est-il en effet sensé de confier la conduite d'un train agricole sur une route très fréquentée à un garçonnet qui use encore ses fonds de culotte sur les bancs de l'école primaire? Croyez-vous sincèrement qu'il pourra faire face à toute situation? J'en doute fort. D'une manière générale, on dispense volontiers les enfants de faire telle ou telle chose qu'il est impossible d'exiger d'eux. Les laisser conduire un tracteur, c'est alors beaucoup trop leur demander, par contre!

Dans un autre cas semblable, j'ai même vu un bout d'homme de moins de sept ans assis tout seul sur une remorque chargée, ce qui paraît être un peu fort de tabac, tout de même.

Le même jour, c'est-à-dire après avoir photographié le garçonnet précité au volant d'un tracteur, nous sommes tombés sur un autre conducteur de tracteur, qu'il ne nous fut malheureusement pas possible de complimenter sur sa façon de se comporter. Pour décharger son fumier, il n'avait rien trouvé de mieux que de placer son tracteur en travers de la route. Même si ce n'était que pour un petit moment, une telle insouciance est critiquable avec la circulation actuelle. Que lui en coûtait-il d'aller sur son champ avec la machine pour exécuter un tel travail et de laisser ainsi la voie entièrement libre aux autres usagers? Un peu de bonne volonté seule-



ment. Mais non, il voulait rester sur la route. Et si un accident était arrivé à cause de cela? Aurait-il aussi dit qu'il n'y comprenait rien?

Afin que l'on ne nous fasse pas le reproche, d'ailleurs injustifié, de ne voir que ce qui donne matière à critique, mentionnons aussi une rencontre faite à une autre occasion et dont nous nous souvenons avec plaisir. Non seulement le conducteur du tracteur en question s'arrêta en rangeant sa machine tout contre le bord de la route — afin de laisser le passage libre aux véhicules plus rapides que le sien —, mais il indiqua chaque fois à temps, et de façon correcte, ses changements de direction. Après ce que nous avons dit jusqu'ici, on pourrait penser que ce conducteur de tracteur était un oiseau rare, une exception qui confirme la règle. Mais il n'en est fort heureusement rien et il faut croire que nous avons toujours eu la malchance de tomber presque uniquement sur de mauvais exemples, jusqu'ici.

Il y a certaines fois où la mesure est comble ... Telle est la réflexion que l'on ne peut s'empêcher de faire en voyant tout ce qui se passe sur une route à grande circulation. Et l'on s'étonne sincèrement du miracle qui fait qu'il n'arrive pas davantage d'accidents. Mais cette constatation doit engager tout usager de la route à se faire un devoir de lutter de toutes ses forces pour prévenir les accidents. Dire après coup: «Je n'y comprends rien!» ne change rien au fait qu'un accident est arrivé et n'aide en aucune façon à en empêcher un autre. Celui qui entend une pareille explication en vient alors tout naturellement à penser que l'homme qui parle est d'un caractère imprudent et buté. Un conducteur de tracteur ne trouvera certainement pas agréable que l'on pense ou dise cela de lui. JM

Nous prions MM. les membres du comité central et MM. les délégués de bien vouloir réserver les 23 et 24 septembre 1959 pour l'assemblée générale, qui se tiendra à Schaffhouse.